PARCOURS PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Cycle ALUR complet

Ce parcours assemble plusieurs formations complémentaires afin de répondre aux obligations et aux besoins métier des professionnels de l'immobilier. Trois années de formation couvertes en une fois : conformité, métier, énergie, commercial et numérique. Les modules peuvent être adaptés après analyse du besoin.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
42 h 30	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Titulaires de carte professionnelle, directeurs d'agence, négociateurs, gestionnaires et agents commerciaux habilités.

PRÉREQUIS
Positionnement préalable ; prérequis précisés pour chaque module.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Actualiser les connaissances juridiques, techniques et commerciales.
- Sécuriser les pratiques et les dossiers de l'agence.
- Mettre en œuvre des méthodes directement applicables.
- Justifier les heures de formation continue exigées par la loi ALUR.

03 Programme détaillé

M1 Déontologie et non-discrimination · 4 h

- Un module opérationnel adapté à l'activité exercée.
- Apports essentiels et points de vigilance.
- Cas pratiques issus des dossiers de l'agence.
- Outils, modèles et plan d'action.
- Atelier : Mise en application guidée sur une situation professionnelle

M2 Loi Hoguet et conditions d'exercice · 7 h

- Un module opérationnel adapté à l'activité exercée.
- Apports essentiels et points de vigilance.
- Cas pratiques issus des dossiers de l'agence.
- Outils, modèles et plan d'action.
- Atelier : Mise en application guidée sur une situation professionnelle

M3 Actualité juridique de l'immobilier · 7 h
- Un module opérationnel adapté à l'activité exercée.
- Apports essentiels et points de vigilance.
- Cas pratiques issus des dossiers de l'agence.
- Outils, modèles et plan d'action.
- Atelier : Mise en application guidée sur une situation professionnelle

M4 DPE et audit énergétique · 7 h
- Un module opérationnel adapté à l'activité exercée.
- Apports essentiels et points de vigilance.
- Cas pratiques issus des dossiers de l'agence.
- Outils, modèles et plan d'action.
- Atelier : Mise en application guidée sur une situation professionnelle

M5 Décrocher et défendre un mandat exclusif · 7 h
- Un module opérationnel adapté à l'activité exercée.
- Apports essentiels et points de vigilance.
- Cas pratiques issus des dossiers de l'agence.
- Outils, modèles et plan d'action.
- Atelier : Mise en application guidée sur une situation professionnelle

M6 Utiliser l'IA générative dans les métiers de l'immobilier · 7 h
- Un module opérationnel adapté à l'activité exercée.
- Apports essentiels et points de vigilance.
- Cas pratiques issus des dossiers de l'agence.
- Outils, modèles et plan d'action.
- Atelier : Mise en application guidée sur une situation professionnelle

M7 Prévenir les conflits d'intérêts et sécuriser les honoraires · 3 h 30
- Un module opérationnel adapté à l'activité exercée.
- Apports essentiels et points de vigilance.
- Cas pratiques issus des dossiers de l'agence.
- Outils, modèles et plan d'action.
- Atelier : Mise en application guidée sur une situation professionnelle

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-entreprise ou en inter-entreprises.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. L'attestation mentionne les objectifs, le contenu, la durée et la date de réalisation afin de justifier la formation continue exigée par la loi ALUR.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr